2,000 francs. Entrée, 50 fr. ; forfait 25 fr. —Distance, 1,800 mètres environ.

Engagements jusqu'au MARDI 12 AOUT, avant 4 heures du soir, chez M. G. Madelaine, 1 *bis*, rue Scribe, à Paris.

Prix de la Savoie (Course au trot, monté).

1,000 francs. Entrée, 20 fr. — Distance, 3,200 mètres environ.

Les engagements seront reçus jusqu'au MARDI 5 AOUT. à 6 heures du soir, chez M. Legoux-Longpré, 53, rue Neuve-Saint-Jean, à Caen, et devront être accompagnés du montant de l'entrée.

Prix d'Encouragement

(Military. — Course de haies).

Trois prix, offerts par la Société des courses d'Aix-les-Bains.

Prix d'Annecy

(Gentlemen Riders.—Course de haies).

1,000 fr. et un Whip pour le cavalier du gagnant, pour tous chevaux d'armes, de chasse ou de promenade, de 4 ans et au dessus. Entrée 25 fr. Poids : 4 ans, 68 kil. ; 5 ans et au dessus, 73 kil. Les chevaux de pur sang porteront 5 kil. de plus. Les chevaux ayant couru, sans gagner, recevront 3 kil. de décharge. Distance, 2,500 mètres environ. Tenue de chasse obligatoire, habit rouge.

Les engagements devront être adressés par lettres cachetées, l'enveloppe portant la mention : « engagement », chez M. A Blondin, Villa Bogey, avenue de Marlioz, à Aix-les-Bains, et seront reçus jusqu'au MARDI 12 AOUT, avant 6 heures du soir.

Ecole de Sculpture Architecturale.

Directeur : M. Irvoy, statuaire.

117 Élèves ont suivi les cours.

11 ont été récompensés.

Récompenses du Ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts.

1er Prix, M. Gontier Auguste.

2me Prix, M. Billet Charles.

Prix de la ville de Grenoble.

Médailles

1re Médaille, M. Bernard Antoine ; 2., M. Revol Armand ; 3., M. Colonel Séraphin ; 4., M. Recoura Alfred ; 5., M. Combe Marcel. 6., M. Passera François ; 7., M. Asselin Eugène ;

Mentions Honorables

1re Mention, M. Dutitre Francis ; 2., M. Frusques Jacques.

Les travaux des élèves sont déposés ce mois d'Août dans le Vestibule du Musée-Bibliothèque.

AVIS COMMERCIAUX

MINISTÈRE DU COMMERCE

25, *quai d'Orsay*.

Angleterre

Les produits français.

N° 203. — Malgré sa proximité, ses rapports quotidiens avec nos ports de la Manche, écrit le consul de France à Southampton, nos produits y figurent peu, si ce n'est en légumes, fruits, beurre, volailles et œufs de Normandie et de Bretagne ; nos articles manufacturés y sont représentés par les soieries, quelques tissus de fantaisie ; quant aux articles accessoires de modes, tels que : boutons, plumes, rubans, fleurs, passementerie, etc., leurs étiquettes portent bien, sans marque spéciale de fabrique, le nom de « Nouveautés de Paris, » mais sont généralement fabriqués à Manchester ou Birmingham. Il est vrai d'ajouter que ces articles, d'une fabrication peut-être inférieure à la nôtre sous le rapport de l'élégance et de la solidité, sont vendus à des prix assez bas pour paralyser notre concurrence.

Italie.

Les peaux vernies.

N° 204. — Cet article, écrit le consul de France à Naples, supérieur en qualité, est beaucoup trop cher pour l'usage courant du pays. Il y aurait cependant une place à prendre ici dans l'introduction des peaux vernies, car la fabrication indigène n'est pas arrivée à la produire. Une seule fabrique de cet article existait à Naples il y a quelques années ; elle a disparu.

Nous publions avec plaisir la lettre suivante adressée à M. Bastide, pharmacien de notre ville.

Vienne, 1er *Mars* 1884.

Je manquais d'appétit, mes digestions étaient difficiles, de fréquentes envies de vomir suivaient chaque repas et je pouvais à peine dormir. Mon médecin m'a conseillé le Vin Bastide au Coca et a la Pepsine.

Deux flacons m'ont complètement guéri car je ne ressens plus aucun de ces malaises. Aussi, c'est avec grand plaisir que je vous donne cette attestation, en vous priant de la publier dans l'intérêt des malades qui connaîtront ainsi votre excellente préparation.

Champin,
faubourg St.-Marcel, 70.

Pilules Cuivreuses Anti-Cholériques.

AVIS

Par ces temps d'épidémie, le premier soin de chacun doit être de se prémunir contre le terrible fléau qui désole en ce moment le midi de la France.

Or, il résulte des observations et des faits sans nombre, vérifiés et attestés par les plus célèbres médecins de notre époque, que tous les individus soumis par profession à l'absorption de poussières de cuivre jouissent, par rapport au choléra, d'une immunité complète.

N'est-on pas fondé à conclure avec M. Burq nue l'usage progressif de préparations de cuivre peut être un moyen de préservation contre le choléra ?

C'est dans ce but que je mets à la disposition des personnes qui ont souci de leur santé des *pilules cuivreuses anti-cholériques*, dont l'absorption ne présente aucun danger.

Le flacon de 100 pilules cuivreuses Cayron, avec instruction sur le mode d'emploi, coûte **3 francs**.

Envoi *franco* par la poste.

S'adresser à la Pharmacie centrale de Châteauroux.

E. CAYRON
Pharmacien de 1er *classe.*

La Banque Général de Commerce
35, *rue Vivienne, à Paris*

Ouvre des comptes courants aux industriels et aux négociants :

Se charge :

I. De l'encaissement et paiement de *factures et traites*, en France et en pays étrangers ;

II. Des achats et ventes au comptant de toutes valeurs cotées ou non cotées ;

III. D'encaissement de tous coupons *sans* commission ;

IV. De la vérification de numéros des titres sortis au tirages anciens ou récents.

Accepte des *représentants bien* référencés avec des *appointements fixes* et bonnes remises pour la *vente à crédit de valeurs à lots*. particulièrement des *obligations des villes françaises, du Crédit Foncier de France*, et des départements français ; les demandes doivent être adressées au service de la *Caisse d'Epargne de la Banque générale de Commerce*, 35, *rue Vivienne, à Paris*.

Ouvriers! n'hésitez pas! — « Voilà six jours que je fais usage de vos Pilules Sutsses et je me trouve déjà bien changé. J'avais mal à l'estomac, digestions difficiles, vomissements de bile, aigreurs, manx de reins, constipation complète, tout cela a disparu avec une rapidité surprenante, grâce à vos bienfaisantes pilules. Veuillez m'en envoyer quatre boîtes à 1 fr. 50. Je vous remercie infiniment et vous autorise à publier ma lettre, afin que personne n'ignore les bienfaits rendus par les Pilules Suisses ; vous ne le publierez jamais assez. Ouvriers. n'hésitez pas à acheter les Pilules Suisses !

« Laurent Bauchard,
« rue Petit-Becquigny, à Bohain (Aisne). »

A Hertzog, Phen, 28, rue de Grammont, Paris.

La Chasse Illustrée.

Sommaire du Samedi 26 *Juillet* 1884.

Garçon, par M. G. de Cherville. — Les Haltes de chasse, par M. Louis d'Ambaloges. — A propos de chiens, par M. X.— Les Halbrans, par M. T. Clérault. — Les distractions d'une quarantaine, par M. Decinthel. — La pêche à la mouche artificielle, par M. F. Rocher. — Chronique sportive. Informations hippiques, par M. Honoré Pinel. — Échos de la *Chasse Illustrée*. — Offres et demandes. — Une chasse au Moa, par M. Adolphe Bitard.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE.

AVIS

Par jugement de ce Tribunal, en date du vingt-deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre, a été maintenu, après opposition, celui rendu le vingt-quatre Juin dernier, aux termes auxquels la société anonyme, dite: « Société française de fabrication de pâte à papier », ayant son siège, ci-devant à Feyzin (Isère), actuellement à Paris, boulevard des Capucines, 35, et son principal établissement au dit Feyzin, a été déclarée en état de faillite.

La réunion des créanciers qui avait été fixée au onze Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre, n'ayant pas eu lieu, par suite de la dite opposition, ces derniers sont invités à se rendre au Greffe du Tribunal de commerce de Vienne, le vendredi 8 Août prochain, à deux heures, pour être consultés par M. le juge-commissaire, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Vienne, le trente-un Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Le Commis Greffier,
P. BOSSY.

Vu par nous, Juge-Commissaire,
A. JOUFFRAY.

Purge d'Hypothèques

Etude de Me POIDEBARD, notaire à Lyon, rue du Plat, 5 ;

Suivant contrat passé devant Me POIDEBARD et son collègue, notaires à Lyon, le dix-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre, M. André-Armand BERLIOZ, propriétaire, demeurant à Lyon, ci-devant et actuellement à Belley (Ain), a vendu à M. Joseph-François-Xavier HOSTACHE comptable, demeurant à Lyon, place Bellecour, 25,

1° Une propriété, située sur la commune de Meyzieu, arrondissement de Vienne (Isère), au mas de Rambion, sur le chemin de Trillet ou Chassieu, d'un seul tènement, comprenant une maison bourgeoise avec bâtiments divers, tels que écurie, remise, cave et fenil et un jardin, clos de murs attenant ; l'ensemble de cette propriété présente une contenance d'environ soixante ares et se trouve confinée : au nord par la propriété de M. BAUD ; au midi, par un chemin rural ; au levant, par la propriété de M. Charles-Joseph-Candide BERLIOZ, et au couchant, par la propriété des héritiers MARTINET.

2° Les objets mobiliers, garnissant à la date de la vente, la maison d'habitation et les dépendances, moyennant le prix de dix-huit mille cinq cents francs, s'appliquant pour quatorze mille cinq cents francs à l'immeuble ci-dessus désigné et pour quatre mille francs, aux objets mobiliers le garnissant.

Les précédents propriétaires étaient Madame Benoîte-Claudine CHENEVAS, veuve de M. Charles-Hector BERLIOZ, de son vivant rentière, demeurant à Lyon, rue Sala. 52, M. Jean-Louis-Prosper BERLIOZ, propriétaire, domicilié à Pont de Beauvoisin (Isère), M. Angel Scipion BERLIOZ, propriétaire, demeurant à Cuire, rue Coste, 7, M. Charles-Joseph-Candide BERLIOZ, pro-

---

RASCOUL, *se levant*

Où ça... ce beau Monsieur !.. (*Cévenol entre par la gauche*) C'est ma foi vrai !.. (*A Cévenol*) Monsieur Cévenol !..

CÉVENOL, *le reconnaissant, à part*

Rascoul !..

RASCOUL

Quelle surprise !..

CÉVENOL

Désagréable.. Vous voilà donc par ici, méchants drôles !..

RASCOUL

Méchants drôles... dites donc !..

CASCARET

Vous ne ménagez pas les compliments, M. Cévenol.

CÉVENOL

Ne faites pas attention.. ça part du cœur ! Ah ! ça, il vous est donc survenu des désagréments ?

CASCARET

Ne m'en parlez pas, mon bon M. Cévenol... un vrai désastre, quoi ? une pince de moins !...

RASCOUL

Et moi.. une quille !..

CÉVENOL

Eh ! vous ne l'auriez pas trop volé...

CASCARET

Soyez charitable...

CÉVENOL

Je ne dis pas ça pour toi, Cascaret... Tu me parais dans une mauvaise voie, mon garçon... mais j'espère que tu n'as pas encore fait de mal... (*A Rascoul*) Toi... Le mal, c'est ton élément... tu y es né, tu y mourras ! Avec cela, méchant et rancunier ! Parceque Verdeil et moi, nous t'avions empêché de commettre un nouveau crime, tu m'as dénoncé, sachant bien que ce n'était pas vrai, comme ayant pris part à l'émeute le jour de l'enterrement du général Lamarque.. et les agents m'ont arrêté le lendemain rue de la Harpe où j'allais tout simplement porter une lettre..

RASCOUL

..que vous avez prestement avalée quand les railles vous ont mis la main au collet... Faut croire que vous n'aviez pas la conscience aussi tranquille que vous le dites.

CASCARET

Dam !.. c'est pas par gourmandise qu'on mange une lettre..

CÉVENOL

Il s'agissait de la liberté... de la vie peut-être de l'homme qu'il avait écrite !..

RASCOUL

Si j'avais pu deviner...

CÉVENOL

Pas de fausse bonhomie... Je te connais !.. enfin, ce qui est fait est fait... Un autre se fut vengé... à quoi bon ?..

CASCARET

Ce bon M. Cévenol n'a pas de rancune.

CÉVENOL

Non... Mais je vais vous demander un service.. Oh ! une simple complaisance !..(*A part*) Il s'agit de les éloigner..Verdeil va venir.. Je ne veux pas que ce Rascoul le rencontre... (*Haut*) Il y a dans cette maison un malade que la musique fatigue.. Faites-moi le plaisir d'aller exercer votre industrie un peu plus loin.

RASCOUL

Tiens ! pourquoi que je me dérangerais...

CASCARET

Pourtant, M. Rascoul...

RASCOUL

La rue est à tout le monde !...

CÉVENOL

C'est bon... (*Apercevant le garde-champêtre qui est entré depuis un moment*), (*A part*). Tiens... une idée !.. (*Haut à Cascaret*) C'est en travaillant que tu t'es comme ça usé le bras ?

CASCARET

Hélas ! oui, Monsieur Cévenol... (*Montrant Rascoul*) Lui aussi est un invalide du travail...

CÉVENOL, *tirant sa bourse*

Mais alors c'est un devoir de secourir une infortune aussi intéressante !..(*Il prend deux écus de cent sous dans sa bourse*).

RASCOUL

Mâtin !..

CASCARET

Deux roues de carosse !..

RASCOUL

Deux tunes !..

CÉVENOL

Deux écus de cinq francs, en effet.

CASCARET

Pour nous ?

CÉVENOL

Pour vous !..

RASCOUL

Pas de bêtises !.. C'est bien vrai !..

CÉVENOL

Quand je te le dis !..

CASCARET

Vous êtes beau comme Apollon, M. Cévenol !

RASCOUL,

Vous êtes grand comme César... et nous allons Pomper !

CÉVENOL

Il y a une petite condition...

RASCOUL

Je m'en doutais !...

CASCARET

Allez-y de votre condition... Dix balles, c'est toujours bon à gagner..

CÉVENOL

Et puis.. ce ne sera pas la mer à boire... non. C'est histoire de rire un brin ! (*Prenant un écu de chaque main et levant les bras en l'air*). Là.. il s'agit de prendre les deux pièces à la fois !.. (*Rascoul fait un mouvement*). Pas toi, Rascoul.. le camarade qui n'a qu'un bras...

CASCARET

Mais, mon bon Monsieur Cévenol, un manchot !

CÉVENOL

Fais ce que je dis.. sinon.. pas de monnaie !..

RASCOUL

Eh bien, quoi ?.. des manières, Cascaret ? (*Cascaret, après quelques hésitations, dégage vivement son bras droit qu'il tenait caché sous sa blouse et saisit les pièces à deux mains*).

CÉVENOL

Bravo !

LE GARDE CHAMPÊTRE, *accourant, à Cascaret*

Tiens.. tiens !.. C'est comme ça que tu es manchot, toi !..

CASCARET

Un agent !.. (*il donne un croc en jambe au garde champêtre qui tombe, et se sauve*).

(*A suivre*).